



<p style="text-align: center;">TAILLIS DE CHATAIGNER</p> <p>CORINE Biotopes : 41.9 - Bois de Châtaigniers CODE EUNIS : G1.7D - Bois de Châtaigniers Code NATURA 2000 :/ Alliance : <i>Quercion roboris</i> Malcuit 1929 Habitat déterminant ZNIEFF : non Arrêté du 24 juin 2008 : non Habitat d'espèce végétale protégée : non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 0</p>	<p>Continuité forestière</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p> <p>Les châtaigneraies pures occupent 16,43 ha (6,1% de la surface inventoriée) tandis que 0,65 ha sont en mélange avec une plantation de Douglas.</p> <p>Note de la connectivité : 1</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p> <p>C'est un habitat fréquent dans ce secteur géographique</p> <p>Note de la rareté : 2</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Les bois de châtaigniers sont issus de plantations anciennes, aujourd'hui gérées en taillis de façon relativement intensive surtout pour le bois de feu. Le sol des châtaigneraies est filtrant et acide.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Cet habitat correspond à un faciès anthropique, dégradé de la chênaie-hêtraie. La châtaigneraie est constituée principalement par le Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>) dans la strate arborescente auquel se mêlent le Bouleau (<i>Betula pendula</i>), le Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) et quelques rares Hêtres (<i>Fagus sylvatica</i>). La strate arbustive peut être particulièrement dense et est constituée de Châtaigniers, de Houx (<i>Ilex aquifolium</i>) et de Hêtres. La strate herbacée est constituée principalement de Lierre (<i>Hedera helix</i>), de Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>), de Chèvrefeuille (<i>Lonicera periclymenum</i>), de Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et de jeunes Châtaigniers.</p> <p>Note de représentativité phytosociologique : 4/ Naturalité : 5</p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Castanea sativa</i> <i>Ilex aquifolium</i></p>	<p><i>Avenella flexuosa</i> <i>Hedera helix</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 4</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p> <p>La châtaigneraie résulte de la dégradation de la chênaie-hêtraie acidiphile. Les coupes d'exploitation entraînent la banalisation du cortège herbacée. Sans intervention, un retour à la chênaie-hêtraie semble délicat à moyen terme.</p> <p>Capacité de régénération : 3 / Stabilité : 3</p>	<p>Enjeu : 0+1+2+4+5+4+3+3 = 22 ENJEU MODERE</p>	

<p>PLANTATIONS DE RÉSINEUX (MELEZES, DOUGLAS, PINS, PINS MARITIMES, SAPINS, MIXTE, ...)</p> <p>CORINE Biotopes : 83.312 = Plantations de conifères exotiques CODE EUNIS : G3.F2 = Plantations de conifères exotiques Code NATURA 2000 : / Alliance : / Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 0</p>		<p>Continuité forestière</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p> <p>Les plantations occupent près de 105 ha (38,7% de la surface inventoriée). Note de la connectivité : 1</p>		<p>Répartition dans la région et rareté</p> <p>Cet habitat est très commun dans la région Note de la rareté : 1</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p> <p>Les plantations de résineux exotiques sont réalisées sur des sols pauvres et parfois engorgés temporairement. Le Douglas supporte les sols acides, voire très acides, à condition qu'ils ne soient pas trop hydromorphes.</p>			
<p>Description de l'habitat</p> <p>La strate arborescente est constituée d'une strate homogène et monospécifique (ou plus rarement plurispécifique) de résineux exotiques. La strate arbustive est constituée de jeunes résineux qui se ressèment spontanément. La strate herbacée est pauvre et peu caractéristique. Note de représentativité phytosociologique : 1 / Naturalité : 1</p>			
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>			
<p><i>Abies alba</i> <i>Abies grandis</i> <i>Pseudotsuga menziesii</i> <i>Tsuga heterophylla</i></p>		<p><i>Picea abies</i> <i>Picea sitchensis</i> <i>Larix kaempferi</i> <i>Pinus pinaster</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 1</p>			
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p> <p>La dynamique de ces habitats est bloquée à un stade pauvre et dégradé. Ils sont régulièrement gérés (coupe, dépressage ...) ce qui empêche toute recolonisation et tout développement des essences locales. Capacité de régénération : 1 / Stabilité : 1</p>		<p>Enjeu : 0+1+1+1+1+1+1+1 = 7 ENJEU NON SIGNIFICATIF</p>	


<p align="center">HAIES et BOSQUETS</p> <p>CORINE Biotopes : 84.2 = Bordures de haies CODE EUNIS : FA.4 = Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Quercion roboris</i> Malcuit 1929 Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 0</p>	<p align="center">Continuité forestière</p> <p align="center">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Les haies, bosquets, arbres isolés occupent 1,23 ha pour 0,5% de la superficie inventoriée. La connectivité avec les espaces boisés entre ici en jeu.</p> <p>Note de la connectivité : 3</p>	<p>Cet habitat est très fréquent dans la région</p> <p>Note de la rareté : 1</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Ce sont les mêmes que les forêts aux alentours sauf que les conditions écologiques sur les marges des haies sont moins tamponnées : il y a plus de lumière, un dessèchement supérieur....</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Les haies arborescentes et bosquets sont constitués d'arbres de plus de 7 m de haut. Au contraire, les haies arbustives sont plus basses (moins de 7 m). Ces habitats sont caractérisés par la présence d'espèces ligneuses locales telles que le Merisier (<i>Prunus avium</i>), le Sorbier des Oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), le Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>). La strate herbacée contient des espèces à large amplitude, nitrophiles et banales, comme la Lapsane (<i>Lapsana communis</i>), le Géranium Herbe à Robert (<i>Geranium robertianum</i>), le Gratteron (<i>Galium aparine</i>) etc.</p> <p>Note de représentativité phytosociologique : 4/ Naturalité : 5</p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p align="center"><i>Prunus avium</i> <i>Sorbus aucuparia</i> <i>Corylus avellana</i></p>	<p align="center"><i>Sambucus nigra</i> <i>Galium aparine</i> <i>Lapsana communis</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 4</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p align="center">Enjeu : 0+3+1+4+5+4+3+3 = 23 ENJEU MODERE</p>	
<p>Ces habitats sont stables tant qu'ils sont entretenus. En l'absence d'entretien, ils se reconnectent aux parcelles arborées voisines.</p> <p>Capacité de régénération : 3 / Stabilité : 3</p>		

<p style="text-align: center;">COUPES FORESTIÈRES</p> <p>CORINE Biotopes : 31.87 - Clairières forestières CODE EUNIS : G5.84 - Clairières herbacées Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Epilobion angustifolii</i> Tüxen ex Egger 1952 Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 0</u></p>	<p style="text-align: center;">Continuité forestière</p> <p style="text-align: center; background-color: #FFD700;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Les coupes forestières couvrent 1,36 ha soit 0.5% de la surface inventoriée. <u>Note de la connectivité : 5</u></p>	<p>Cet habitat est très fréquent dans la région <u>Note de la rareté : 1</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>La végétation des coupes se développe suite à l'exploitation des parcelles boisées. Les caractéristiques stationnelles sont les mêmes que celles de la châtaigneraie et de la chênaie-hêtraie acidiphile dont elles sont issues. La mise en lumière brutale entraîne toutefois une profonde modification des paramètres hydriques. Ces coupes induisent en effet un changement climatique local important pour la strate herbacée des sous-bois. En effet, l'ensoleillement au niveau du sol augmente, les variations de température et d'humidité sont plus marquées. Ainsi les espèces sciaphiles disparaissent progressivement au profit des espèces plus héliophiles les moins exigeantes.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Dans le site, les coupes sont colonisées par des espèces banales comme la Ronce (<i>Rubus gr. fruticosus</i>) qui occupe tout l'espace ouvert. Quelques Genêts à balais s'installent (<i>Cytisus scoparius</i>) çà et là. Une régénération spontanée de résineux peut conduire à la formation de tapis denses de jeunes résineux exotiques (Douglas et Sapin de Vancouver). <u>Note de représentativité phytosociologique : 4/ Naturalité : 1</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Cytisus scoparius</i></p>	<p><i>Rubus fruticosus</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 2</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeu : 0+5+1+4+1+2+1+5 = 19 ENJEU FAIBLE</p>	
<p>Le fort recouvrement des Ronces gêne l'implantation d'une strate herbacée. La reconstitution de la chênaie-hêtraie naturelle semble lente et difficile dans les stations les plus contraignantes et celles qui sont envahies par les résineux jeunes. <u>Capacité de régénération : 1 / Stabilité : 5</u></p>		

<p style="text-align: center;">ACCRUS et TAILLIS DE NOISETIERS</p> <p>CORINE Biotopes : 31.8C et 31.8D - Broussailles forestières décidues CODE EUNIS : G5.61 - Prébois caducifoliés Code NATURA 2000 : / Habitat déterminant ZNIEFF : non Arrêté du 24 juin 2008 : non Habitat d'espèce végétale protégée : non Alliance : <i>Quercion roboris</i> Malcuit 1929</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 0</u></p>	<p style="text-align: center;">Continuité forestière</p> <p style="text-align: center;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Les accrus et taillis de noisetiers occupent 2,18 ha soit 0,8% de la superficie étudiée. <u>Note de la connectivité : 3</u></p>	<p>Cet habitat est fréquent dans la région <u>Note de la rareté : 2</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Les accrus correspondent à des végétations denses d'arbustes à feuilles caduques qui se développent suite à l'arrêt des pratiques agro-pastorales ou suite à des coupes de parcelles forestières, dans des situations ni humides ni sèches.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Les accrus sont des végétations très denses d'arbustes au sein de laquelle le Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>) est dominant. Il est la plupart du temps associé au Bouleau (<i>Betula pendula</i>), à la Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), au Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) ainsi qu'au Saule marsault (<i>Salix caprea</i>). Des espèces telles que le Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) et la Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) sont souvent présentes et peuvent former une sous-strate dense.</p> <p>Cette strate arbustive dense limite fortement le développement de la strate herbacée. Celle-ci est caractérisée par un cortège banal d'espèces peu exigeantes. On observe la Ronce (<i>Rubus gr. fruticosus</i>), la Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), le Chèvrefeuille (<i>Lonicera periclymenum</i>).</p> <p>Les taillis de noisetiers sont généralement monospécifiques (<i>Corylus avellana</i>).</p> <p><u>Note de représentativité phytosociologique : 4/ Naturalité : 5</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p style="text-align: center;"><i>Castanea sativa</i> <i>Frangula alnus</i> <i>Corylus avellana</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Cytisus scoparius</i> <i>Pteridium aquilinum</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 4</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeu : 0+3+2+4+5+4+1+5 = 24 ENJEU MODERE</p>	
<p>Ces végétations correspondent à des stades évolutifs transitoires conduisant vers la forêt. <u>Capacité de régénération : 1 / Stabilité : 5</u></p>		



D.2.2. Habitats soutenant la continuité agropastorale (bocagère)

La carte en page suivante localise l'ensemble des habitats soutenant la fonctionnalité agropastorale et bocagère locale. Les fiches suivantes décrivent ces habitats. Les fiches suivantes décrivent ces habitats lorsqu'ils interviennent prioritairement dans cette continuité.

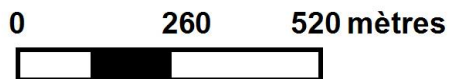
<p>LANDES SÈCHES</p> <p>CORINE Biotopes : 31.2 - Landes sèches CODE EUNIS : F4.2 - Landes sèches Code NATURA 2000 : 4030-7 Alliance : <i>Ulicion minoris Malcuit 1929</i> Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : Oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 2</u></p>	<p>Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>4,14 ha de landes sèches ont été recensées soit 1,5% de la surface inventoriée. <u>Note de la connectivité : 3</u></p>	<p>Cet habitat est relativement commun dans la région <u>Note de la rareté : 1</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Cet habitat se développe sous influence océanique forte. Les sols sont acides, pauvres en éléments nutritifs et secs. Les conditions sont contraignantes pour la végétation.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Il s'agit de landes basses dominées par la Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) à laquelle se mêlent l'Ajonc nain (<i>Ulex minor</i>), la Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>), la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>). Quelques jeunes ligneux peuvent constituer des faciès peu étendus au sein de la formation chaméphytique basse. Ce sont le Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), le Genévrier (<i>Juniperus communis</i>) et la Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>). La strate herbacée est surtout dominée par le Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>). La strate muscinale est particulièrement dense, avec l'Hypne de Schreber (<i>Pleurozium schreberi</i>) et l'Hypne du Jutland (<i>Hypnum jutlandicum</i>).</p> <p><u>Note de représentativité phytosociologique : 5 / Naturalité : 10</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Calluna vulgaris</i> <i>Ulex minor</i></p>	<p><i>Erica cinerea</i> <i>Galium saxatile</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 5</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu : 2+3+1+5+10+5+3+3 = 32 ENJEU FORT</p>	
<p>Toutes les landes du site résultent d'une action anthropique plus ou moins ancienne. Elles sont donc secondaires et appelées à évoluer lentement vers des ourlets à Fougère Aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) puis des fourrés arbustifs à Bourdaine et Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>). La dynamique de colonisation forestière est lente. <u>Capacité de régénération : 3 / Stabilité : 3</u></p>		



Habitats participant à la continuité agropastorale (bocagère)


-  Aire d'étude immédiate
- Habitats participant à la continuité agropastorale (bocagère)**
-  31.1 Lande humide
-  31.2 Lande sèche
-  31.841 Lande à Genêt à balais
-  31.86 Lande à Fougère aigle
-  31.86 x 31.8D Lande à Fougère aigle x accrus
-  31.87 Coupe forestière
-  31.8C Taillis de Noisetiers
-  37.22*37.241 Prairie pâturée mésohygrophile
-  37.312 Prairie à Molinie
-  38.11 Prairie pâturée mésophile
-  38.2 Prairie de fauche
-  53.216 Cariçaie
-  54.531 Bas-marais
-  81.1 Prairie artificielle de fauche
-  82.2 Culture de céréales
-  84 Arbre isolé, haie, bosquet
-  85.32 Potager
-  86 Piste
-  86 Zone urbanisée
-  87.2 Friche

Projet éolien de
"Bersac-sur-Rivalier"




© IGN





<p style="text-align: center;">Lande à Genêts à balais</p> <p>CORINE Biotopes : 31.841 - Landes médio-européennes à <i>Cytisus scoparius</i> CODE EUNIS : F3.141 - Formations à Genêt à balais planitiaires et collinéennes Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Sarothamnion scoparii</i> Tüxen ex Oberd. 1957 Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 0</p>	<p style="text-align: center;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>0.22 ha de landes à <i>Cytisus scoparius</i> ont été recensées soit 0,1% de la surface inventoriée. Note de la connectivité : 5</p>	<p>Cet habitat est fréquent dans la région Note de la rareté : 2</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Les landes de Genêts à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) colonisent les sols acides, secs et pauvres en nutriments. Elles occupent des zones de coupes forestières ou des secteurs perturbés. Ces végétations présentent un caractère thermophile.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Le Genêt à balais recouvre toutes les parcelles et laisse peu de place à la strate herbacée qui est extrêmement réduite voire totalement inexistante. La Ronce (<i>Rubus gr. fruticosus</i>) et le Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>) peuvent toutefois constituer des peuplements denses. Note de représentativité phytosociologique : 3/ Naturalité : 1</p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Cytisus scoparius</i></p>	<p><i>Rubus gr. fruticosus</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 3</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu : 0+5+2+3+1+3+3+3 = 20 ENJEU FAIBLE</p>	
<p>Ces fourrés sont soumis à une dynamique importante. Ils évoluent spontanément vers la chênaie-hêtraie acidiphile. Capacité de régénération : 3/ Stabilité : 3</p>		

<p style="text-align: center;">LANDE A FOUGÈRE AIGLE</p> <p>CORINE Biotopes : 31.86 - Landes à Fougères CODE EUNIS : E5.31 - Formations à <i>Pteridium aquilinum</i> subatlantiques Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Holcus mollis-Pteridion aquilini</i> (H.Passarge 1994) Rameau all. nov. et stat. nov. hoc loco Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 0</u></p>	<p style="text-align: center;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Le territoire étudié compte 16,85 ha de landes à fougères aigles (6,2% de la surface inventoriée). <u>Note de la connectivité : 1</u></p>	<p>Cet habitat est très fréquent dans la région <u>Note de la rareté : 1</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Les stations sont pour la plupart sèches, pauvres en nutriments et très acides.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Cet habitat se présente sous la forme de deux strates : une strate herbacée haute constituée exclusivement de Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) accompagnée de la Houlque molle (<i>Holcus mollis</i>) et une strate herbacée rase. Cette dernière est constituée d'un complexe d'espèces issues d'ourlets acidiphiles telles la Potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>), la Luzule des champs (<i>Luzula campestris</i>), la Germandrée scorodaine (<i>Teucrium scorodonia</i>).</p>		
<p><u>Note de représentativité phytosociologique : 5/ Naturalité : 5</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Pteridium aquilinum</i></p>	<p><i>Holcus mollis</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 5</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p style="text-align: center;">Enjeu : 0+1+1+5+5+1+5 = 23 ENJEU MODERE</p>	
<p>Cette lande à Fougère aigle apparaît comme une étape de recolonisation pré-forestière de la chênaie. Toutefois, l'évolution semble lente. <u>Capacité de régénération : 1/ Stabilité : 5</u></p>		

<p style="text-align: center;">PRAIRIES PÂTURÉES MESOPHILES</p> <p>CORINE Biotopes : 38.11 - Pâturages continus CODE EUNIS : E2.11 - Pâturages ininterrompus Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947 Arrêté du 24 juin 2008 : non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 0</u></p>	<p style="text-align: center;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p> <p>Ce type de prairies est présent sur 0,54 ha à l'échelle du site étudié soit 0,20% de sa superficie. 1173 m² sont par ailleurs abandonnés.</p> <p><u>Note de la connectivité : 5</u></p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p> <p>Cet habitat est fréquent dans la région</p> <p><u>Note de la rareté : 2</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Les prairies pâturées sont installées sur des sols riches, de caractéristique moyenne au niveau de l'humidité (ni humide et ni sec). C'est une formation végétale héliophile caractérisée par l'abondance des graminoides prairiales.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Ce sont des prairies permanentes où la pression du pâturage est importante. La strate herbacée, seule présente, est composée de graminées telles que la Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>), l'Ivraie vivace (<i>Lolium perenne</i>) et la Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>). On observe aussi les dicotylédones suivantes : la Porcelle enracinée (<i>Hypochaeris radicata</i>), la Centaurée jacée (<i>Centaurea jacea</i>), la Brunelle commune (<i>Prunella vulgaris</i>), l'Oseille gracieuse (<i>Rumex pulcher</i>) et le Trèfle rampant (<i>Trifolium repens</i>).</p> <p>Les espèces végétales des prairies pâturées ne présentent pas de caractère de rareté et la flore y est plus pauvre que dans les prairies naturelles de fauche. Les bovins créent une mosaïque de micro-habitats avec des zones de refus, de déjection, de tassement qui favorisent cependant une flore relativement riche et diversifiée.</p> <p><u>Note de représentativité phytosociologique : 4/ Naturalité : 5</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p style="text-align: center;"><i>Agrostis capillaris</i> <i>Dactylis glomerata</i> <i>Lolium perenne</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Cynosurus cristatus</i> <i>Hypochaeris radicata</i> <i>Prunella vulgaris</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 5</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p> <p>Les prairies mésophiles peuvent dériver en cas de fertilisation excessive (organique et/ou minérale) vers des communautés nitrophiles encore plus pauvres.</p> <p><u>Capacité de régénération : 1/ Stabilité : 3</u></p>	<p style="text-align: center;">Enjeu : 0+5+2+4+5+5+1+3 = 25 ENJEU MODERE</p>	

<p style="text-align: center;">PRAIRIES DE FAUCHE</p> <p>CORINE Biotopes : 38.2 - Prairies des plaines médio-européennes à fourrage ou 81.1 – prairies améliorées CODE EUNIS : E2.22 - Prairies de fauche planitiaires subatlantiques Code NATURA 2000 : 6510 (38.2) Alliance : <i>Arrhenatherion elatioris</i> W.Koch 1926 Arrêté du 24 juin 2008 : non Habitat déterminant ZNIEFF : Oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 2 (38.2) / 0 (81.1)</p>	<p style="text-align: center;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p> <p>Les prairies de fauche couvrent près de 38 ha sur l'aire d'étude soit 14% de la superficie étudiée. Parmi celles-ci, 37,14 ha sont des prairies naturelles relevant de la Directive Habitats, tandis que moins d'un hectare abrite des prairies artificielles.</p> <p>Note de la connectivité : 1</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p> <p>Cet habitat est fréquent dans la région</p> <p>Note de la rareté : 2</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p> <p>Cette végétation se développe dans des contextes mésophiles sur les pentes des versants. Les prairies de fauche sont souvent fertilisées et croissent sur un sol riche en nutriments.</p>		
<p>Description de l'habitat</p> <p>Les prairies mésophiles de fauche sont des formations herbacées hautes, à forte biomasse, dominées par des graminées sociales telles que la Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), la Houlque laineuse (<i>Holcus lanatus</i>), l'Agrostide canine (<i>Agrostis canina</i>), le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), le Ray-Grass anglais (<i>Lolium perenne</i>) et le Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>). Diverses dicotylédones viennent compléter cette strate haute. Ce sont l'Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>), la Porcelle enracinée (<i>Hypochaeris radicata</i>), la Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>), le Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>), le Trèfle douteux (<i>Trifolium dubium</i>) et la Vesce cultivée (<i>Vicia sativa</i>). Quelques parcelles sont d'intérêt communautaire et correspondent à des prairies de fauche riches en dicotylédones, moins fertilisées que les autres et avec un régime de pâturage plus faible.</p> <p>NB : certaines prairies sont complètement artificialisées : semis dense de Ray-grass. Elles se rattachent aux prairies artificielles (81.1).</p> <p>Note de représentativité phytosociologique : 5 (38.2) ou 2 (81.1) / Naturalité : 5 (38.2) ou 1 (81.1)</p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p style="text-align: center;"><i>Agrostis capillaris</i> <i>Dactylis glomerata</i> <i>Lolium perenne</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Cynosurus cristatus</i> <i>Hypochaeris radicata</i> <i>Prunella vulgaris</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 5 (38.2) ou 2 (81.1)</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p> <p>Les prairies mésophiles peuvent dériver en cas de fertilisation excessive (organique et/ou minérale) vers des communautés nitrophiles encore plus pauvres.</p> <p>Capacité de régénération : 3 / Stabilité : 3</p>	<p style="text-align: center;">Enjeu Prairie naturelle de fauche : 2+1+2+5+5+5+3+3 = 26 ENJEU MODERE</p>	<p style="text-align: center;">Enjeu Prairie artificielle de fauche : 0+1+2+2+1+2+3+3 = 14 ENJEU FAIBLE</p>

CULTURES		Continuité agropastorale (bocagère)	
<p>CORINE Biotopes : 82.2 - Cultures avec marges de végétation spontanée CODE EUNIS : X07 - Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Scleranthion annui</i> (Kruseman et Vlieger) Sissingh pp. Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat d'espèce végétale protégée : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 0</p>			
Répartition sur le site et connectivité		Répartition dans la région et rareté	
<p>On compte 4,57 ha de cultures de céréales sur la surface inventoriée soit 1,7%.</p> <p>Note de la connectivité : 3</p>		<p>Cet habitat est fréquent dans la région</p> <p>Note de la rareté : 2</p>	
Caractéristiques stationnelles générales			
Les cultures sont réalisées sur des sols ni trop secs ni trop humides, acides et largement améliorés. Il s'agit essentiellement de moissons.			
Description de l'habitat			
<p>Les cultures de céréales accueillent un cortège de plantes annuelles commensales des cultures : le coquelicot (<i>Papaver rhoeas</i>), le radis Ravenelle (<i>Raphanus raphanistrum</i>), la Carotte (<i>Daucus carota</i>), l'Anserine blanche (<i>Chenopodium album</i>), la Matricaire odorante (<i>Matricaria discoidea</i>), la Capselle bourse-à-pasteur (<i>Capsella bursa-pastoris</i>), le Bleuet (<i>Cyanus segetum</i>). D'une manière générale la flore est peu spécialisée et pauvre.</p> <p>Note de représentativité phytosociologique : 1/ Naturalité : 1</p>			
Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales			
<p><i>Papaver rhoeas</i> <i>Chenopodium album</i></p>		<p><i>Matricaria discoidea</i> <i>Polygonum aviculare</i></p>	
Note de représentativité floristique : 1			
Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)		<p>Enjeu : 0+3+2+1+1+1+1+3 = 12 ENJEU FAIBLE</p>	
<p>Le labour annuel est nécessaire à la flore messicole. Il s'agit donc d'une végétation dépendante d'une utilisation anthropique des parcelles. Aucune espèce remarquable n'a été observée.</p> <p>Capacité de régénération : 1/ Stabilité : 3</p>			

<p>FRICHES</p> <p>CORINE Biotopes : 87.2 - Zones rudérales CODE EUNIS : E5.1 - Végétations herbacées anthropiques Code NATURA 2000 : / Alliance : / Arrêté du 24 juin 2008 : Non Habitat déterminant ZNIEFF : non Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 0</u></p>	<p>Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>1046 m² soit 0,04% de l'aire d'étude abrite une friche. <u>Note de la connectivité : 5</u></p>	<p>Cet habitat est fréquent dans la région <u>Note de la rareté : 2</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>La seule friche observée dans le site d'étude est installée sur un sol anthropique issu de remblaiements. Le sol est riche en éléments nutritifs et ni sec ni humide.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>La friche observée est installée sur des remblais. Elle est peu entretenue par fauche et correspond à une végétation anthropique à fort degré d'artificialisation. La flore est composite, peu caractéristique et constituée d'espèces nitrophiles banales. <u>Note de représentativité phytosociologique : 1/ Naturalité : 1</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Daucus carota</i> <i>Dactylis glomerata</i> <i>Hypericum perforatum</i></p>	<p><i>Conyza canadensis</i> <i>Melilotus albus</i> <i>Lupinus polyphyllus (diverses colorations du cultivar)</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 1</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu : 0+5+2+1+1+1+3+3 = 16 ENJEU FAIBLE</p>	
<p>L'abandon permanent conduit à l'apparition de fourrés ou de forêts nitrophiles. Cette évolution peut être rapide en l'absence d'entretien. <u>Capacité de régénération : 3/ Stabilité : 3</u></p>		

D.2.3. Habitats soutenant la continuité aquatique et humide






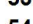
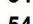

La carte en page suivante localise l'ensemble des habitats soutenant la fonctionnalité aquatique et humide locale. Les fiches suivantes décrivent ces habitats. Les fiches suivantes décrivent ces habitats lorsqu'ils interviennent prioritairement dans cette continuité.

<p>LANDES HUMIDES</p> <p>CORINE Biotopes : 31.1 - Landes humides CODE EUNIS : F4.1 - Landes humides Code NATURA 2000 : 4010-1 Alliance : <i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i> (Géhu 1975) Géhu & Botineau in Bardat et al. 2004 Arrêté du 24 juin 2008 : Oui Habitat déterminant ZNIEFF : Oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 3</p>	<p>Continuité aquatique et humide</p> <p style="background-color: #ffcc00; display: inline-block; padding: 2px;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>La lande humide est très peu présente, couvrant 0,15 ha 0,06% de la surface inventoriée.</p> <p>Note de la connectivité : 5</p>	<p>Cet habitat est rare dans la région</p> <p>Note de la rareté : 4</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Cet habitat se développe sous influence océanique forte. Les sols sont acides, pauvres en nutriments et à forte rétention en eau. Les sols sont tourbeux à paratourbeux.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Il s'agit d'une lande basse hygrophile dominée par la Bruyère à quatre angles (<i>Erica tetralix</i>) et la Callune (<i>Calluna vulgaris</i>). Quelques Ajoncs (<i>Ulex minor</i>) et la Bourdaine (<i>Frangula dodonei</i>) s'observent de place en place. La strate herbacée est particulièrement pauvre et dominée par la Molinie (<i>Molinia caerulea</i>). La Sphaigne rouge (<i>Sphagnum capillifolium</i>) constitue une strate dense et colorée dans un secteur unique.</p> <p>Note de représentativité phytosociologique : 5/ Naturalité : 10</p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Calluna vulgaris</i> <i>Ulex minor</i></p>	<p><i>Erica tetralix</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Sphagnum capillifolium</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 5</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu : 3+5+4+5+10+5+3+3 = 38 ENJEU MAJEUR</p>	
<p>Cet habitat semble relativement stable en l'absence de perturbations (drainage, pâturage).</p> <p>Capacité de régénération : 3/ Stabilité : 3</p>		

Habitats participant à la continuité aquatique et humide

 Aire d'étude immédiate

Habitats participant à la continuité aquatique et humide

-  31.1 Lande humide
-  37.22 Jonchaie
-  37.22*37.241 Prairie pâturée mésohygrophile
-  37.312 Prairie à Molinie
-  44.92 Saulaie
-  53.216 Cariçaie
-  54.1 source + fossé
-  54.531 Bas-marais




© IGN

Projet éolien de
"Bersac-sur-Rivalier"

0 260 520 mètres




JONCHAIE		Continuité aquatique et humide Continuité agropastorale (bocagère)	
CORINE Biotopes : 37.22 - Prairies à Jonc acutiflore CODE EUNIS : E3.42 - Prairies à <i>Juncus acutiflorus</i> Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952 Code NATURA : / Arrêté du 24 juin 2008 : Oui Habitat déterminant ZNIEFF : oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non <u>Note de patrimonialité des habitats : 3</u>			
Répartition sur le site et connectivité		Répartition dans la région et rareté	
La jonchaie est très peu présente, couvrant 0,03 ha 0,01% de la surface inventoriée. <u>Note de la connectivité : 5</u>		Cet habitat est relativement commun dans la région <u>Note de la rareté : 3</u>	
Caractéristiques stationnelles générales			
Cette végétation se développe sur des sols situés dans des bas niveaux topographiques, inondés régulièrement et de façon prolongée. Le substrat est minéral, acide, non à faiblement tourbeux, moyennement riche en matières nutritives.			
Description de l'habitat			
Ces prairies sont dominées par des espèces graminéoïdes. On y observe des faciès à Jonc acutiflore (<i>Juncus acutiflorus</i>) accompagné de la Renoncule rampante (<i>Ranunculus repens</i>), du Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>), de la Houlique laineuse (<i>Holcus lanatus</i>), du Lotier des marais (<i>Lotus pedunculatus</i>), de la Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>), de la Laïche hérissée (<i>Carex hirta</i>), du Cirse des marais (<i>Cirsium palustre</i>) et du Myosotis des marais (<i>Myosotis scorpioides</i>). <u>Note de représentativité phytosociologique : 3/ Naturalité : 5</u>			
Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales			
<i>Juncus acutiflorus</i> <i>Ranunculus repens</i>		<i>Lotus pedunculatus</i> <i>Carex flacca</i>	
Note de représentativité floristique : 4			
Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)		Enjeu : 3+5+3+3+5+4+3+3 = 29 ENJEU FORT	
En cas d'abandon des pratiques agricoles, cet habitat dérive vers des mégaphorbaies. En cas de drainage il tend vers des prairies eutrophes. En cas de maintien de ces pratiques, la dynamique, très lente, conduit au développement d'une saulaie. <u>Capacité de régénération : 3/ Stabilité : 3</u>			

PRAIRIES MÉSOHYGROPHILES PÂTURÉES		Continuité aquatique et humide Continuité agropastorale (bocagère)	
CORINE Biotopes : 37.22 - Prairies à Jonc acutiflore x 37.241 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques CODE EUNIS : E3.42 - Prairies à <i>Juncus acutiflorus</i> x E3.441 - Pâtures à grands joncs Code NATURA 2000 : / Alliance : <i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952 Arrêté du 24 juin 2008 : Oui Habitat déterminant ZNIEFF : oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non <u>Note de patrimonialité des habitats : 3</u>			
Répartition sur le site et connectivité		Répartition dans la région et rareté	
Les prairies mésohygrophiles pâturées occupent 3,63 ha soit 1,3% de la surface inventoriée. <u>Note de la connectivité : 3</u>		Cet habitat est relativement commun dans la région <u>Note de la rareté : 3</u>	
Caractéristiques stationnelles générales			
Cette végétation se développe sur des sols situés aux bas niveaux topographiques, inondés régulièrement et de façon prolongée. Le substrat est minéral, acide, non ou très peu tourbeux, moyennement riche en matières nutritives.			
Description de l'habitat			
Ces prairies sont dominées par des espèces graminéoïdes comme le Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>), le Jonc à fleurs aiguës (<i>Juncus acutiflorus</i>), la Houlique laineuse (<i>Holcus mollis</i>) et le Nard raide (<i>Nardus stricta</i>). Des espèces turficoles comme la Laïche des lièvres (<i>Carex leporina</i>), la Laïche noire (<i>Carex nigra</i>) etc., la Potentille tormentille (<i>Potentilla erecta</i>) peuvent se rencontrer. Le Cirse des marais (<i>Cirsium palustre</i>), le Cirse d'Angleterre (<i>Cirsium dissectum</i>), la Silène fleur de coucou (<i>Lychnis flos-cuculi</i>) etc. caractérisent des prairies mésohygrophiles. La flore est relativement hétérogène du point de vue écologique. Ces groupements sont difficiles à rattacher au plan phytosociologique. <u>Note de représentativité phytosociologique : 5/ Naturalité : 5</u>			
Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales			
<i>Juncus acutiflorus</i> <i>Juncus effusus</i> <i>Potentilla erecta</i> <i>Holcus lanatus</i>		<i>Lotus pedunculatus</i> <i>Festuca rubra</i> <i>Anthoxanthum odoratum</i>	
<u>Note de représentativité floristique : 4</u>			
Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)		Enjeu 3+3+3+5+5+5+4+1 = 32 ENJEU FORT	
En cas d'abandon des pratiques agricoles, cet habitat va dériver vers des mégaphorbaies. En cas de drainage il tend vers des prairies eutrophes. En cas d'abandon permanent, une saulaie peut se réinstaller. <u>Capacité de régénération : 5/ Stabilité : 3</u>			

PRAIRIE HUMIDE A MOLINIE	
<p>CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies acides à Molinie CODE EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue Code NATURA 2000 : 6410 Alliance : <i>Molinion caeruleae</i> W.Koch 1926 Arrêté du 24 juin 2008 : Oui Habitat déterminant ZNIEFF : oui Habitat d'espèce végétale protégée : Oui</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 3</u></p>	
Continuité aquatique et humide Continuité agropastorale (bocagère)	
	
Répartition sur le site et connectivité	Répartition dans la région et rareté
Les prairies à molinie occupent 2,01 ha soit 1,3% de la surface inventoriée. <u>Note de la connectivité : 3</u>	Cet habitat est relativement commun dans la région <u>Note de la rareté : 3</u>
Caractéristiques stationnelles générales	
Cet habitat se développe sur des sols pauvres en éléments nutritifs, à nappe perchée. Le substrat est minéral, acide et paratourbeux à tourbeux.	
Description de l'habitat	
Cette végétation est signalée par l'abondance de la Molinie (<i>Molinia caerulea</i>). Il s'agit d'une prairie pauvre en espèces et spécialisée est dominée exclusivement par la Molinie, accompagnée de quelques espèces (<i>Carex remota</i> , <i>Wahlenbergia hederacea</i>) pouvant former des faciès au sein de l'étendue de la Graminée. Les sphaignes sont bien représentées (<i>Sphagnum palustre</i> , <i>S. fallax</i> , <i>S. auriculatum</i> plus rarement <i>S. capillifolium</i>). <i>Polytrichum commune</i> est parfois dominant. <i>Sibthorpia europaea</i> , espèce protégée y est présente. <u>Note de représentativité phytosociologique : 5/ Naturalité : 10</u>	
Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales	
<i>Molinia caerulea</i> <i>Sibthorpia europaea (PR)</i>	<i>Sphagnum fallax</i> <i>Sphagnum palustre</i>
<u>Note de représentativité floristique : 5</u>	
Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)	Enjeu 3+3+3+5+10+5+4+1 = 37 ENJEU MAJEUR
Cet habitat est relativement stable à moyen terme à cause d'un certain blocage dynamique et de la pauvreté du milieu. Théoriquement, un fourré à Bourdaine peut se réinstaller à terme. <u>Capacité de régénération : 5/ Stabilité : 3</u>	

<p style="text-align: center;">SOURCE</p> <p>CORINE Biotopes : 54.1 - Sources CODE EUNIS : C2.11 - Sources d'eau douce Code NATURA 2000 : / Habitat déterminant ZNIEFF : non Arrêté du 24 juin 2008 : oui Habitat d'espèce végétale protégée : non Alliance : / <u>Note de patrimonialité des habitats : 3</u></p>	<p>Continuité aquatique et humide</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Cet habite très ponctuel n'occupe que 45 m² sur le site. . <u>Note de la connectivité : 5</u></p>	<p>Cet habitat est relativement commun dans la région <u>Note de la rareté : 3</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Les sources correspondent à des résurgences d'eau douce insérées dans les parcelles agricoles et ne comportant pas de végétation spécialisée.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Quelques espèces de prairies humides ou de bas-marais se développent ponctuellement sans toutefois former de véritable communauté de source <u>Note de représentativité phytosociologique : 1/ Naturalité : 5</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Juncus effusus</i></p>	<p><i>Holcus lanatus</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 1</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu 3+5+3+1+5+1+5+1 = 24 ENJEU MODERE</p>	
<p>Ce type d'habitat est stable dans le temps en raison du mode de gestion agricole de la prairie concernée <u>Capacité de régénération : 5/ Stabilité : 1</u></p>		

<p style="text-align: center;">CARIÇAIE</p> <p>CORINE Biotopes : 53.216 - Cariçaies à <i>Carex paniculata</i> CODE EUNIS : D5.216- Cariçaies à Laïche paniculée Code NATURA 2000 : Alliance : <i>Magnocaricion elatae</i> Koch 1926 Arrêté du 24 juin 2008 : Oui Habitat déterminant ZNIEFF : oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p>Note de patrimonialité des habitats : 3</p>	<p>Continuité aquatique et humide</p> <p style="background-color: #ffcc00; display: inline-block; padding: 2px;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Les prairies à molinie occupent 206 m² soit 0,01% de la surface inventoriée. Note de la connectivité : 5</p>	<p>Cet habitat est rare dans la région Note de la rareté : 4</p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Cet habitat se développe sur des sols engorgés une partie de l'année. L'exondation estivale favorise la minéralisation de la tourbe et de la matière organique. Les substrats sont moyennement pauvres en éléments nutritifs.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Cette végétation est signalée par la dominance de la Laïche paniculée (<i>Carex paniculata</i>) qui constitue de gros touradons de plus d'un m de hauteur. Les espèces compagnes sont rares à absentes (<i>Dryopteris carthusiana</i> et <i>Frangula alnus</i>). Note de représentativité phytosociologique : 5/ Naturalité : 10</p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Carex paniculata</i></p>	<p><i>Dryopteris carthusiana</i></p>	
<p>Note de représentativité floristique : 5</p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu 3+5+4+5+10+5+3+3 = 38 ENJEU MAJEUR</p>	
<p>Cet habitat est relativement stable à moyen terme à cause d'un certain blocage dynamique et de la pauvreté du milieu. Avec l'atterrissement, ces formations se boisent lentement (Saulaie). Capacité de régénération : 3/ Stabilité : 3</p>		

<p style="text-align: center;">BAS-MARAIS</p> <p>CORINE Biotopes : 54.531 - Tourbières tremblantes acidoclines à <i>Carex rostrata</i> CODE EUNIS : D2.331- Tourbières tremblantes acidoclines à Laïche à bec Code NATURA 2000 : 7140 - Tourbières de transition et tremblants Alliance : <i>Caricion lasiocarpae</i> Vanden Berghen in Lebrun, Noïrfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949 Arrêté du 24 juin 2008 : Oui Habitat déterminant ZNIEFF : oui Habitat d'espèce végétale protégée : Non</p> <p><u>Note de patrimonialité des habitats : 3</u></p>	<p>Continuité aquatique et humide</p> <p style="background-color: #ffcc00; display: inline-block; padding: 2px;">Continuité agropastorale (bocagère)</p>	
<p>Répartition sur le site et connectivité</p>	<p>Répartition dans la région et rareté</p>	
<p>Les bas-marais occupent 0,47 ha soit 0,2% de la surface inventoriée. <u>Note de la connectivité : 5</u></p>	<p>Cet habitat est rare dans la région <u>Note de la rareté : 4</u></p>	
<p>Caractéristiques stationnelles générales</p>		
<p>Cet habitat se développe sur des sols pauvres en éléments nutritifs. Le substrat est tourbeux. Ces végétations constituent des tapis flottants et représentent des stades dynamiques de colonisation de l'eau libre.</p>		
<p>Description de l'habitat</p>		
<p>Cette végétation est dominée par des espèces comme la Laïche à bec (<i>Carex rostrata</i>), la Potentille des marais (<i>Comarum palustre</i>) et le Trèfle d'eau (<i>Menyanthes trifoliata</i>) qui constitue des radeaux denses plus ou moins flottants. Les sphaignes sont bien représentées (<i>Sphagnum flexuosum</i> et <i>S. auriculatum</i>) peuvent constituer une strate importante.</p>		
<p><u>Note de représentativité phytosociologique : 5/ Naturalité : 10</u></p>		
<p>Espèces caractéristiques observées / Espèces patrimoniales</p>		
<p><i>Carex rostrata</i> <i>Menyanthes trifoliata</i> <i>Hydrocotyle vulgaris</i></p>	<p><i>Eriophorum angustifolium</i> <i>Comarum palustre</i> <i>Sphagnum flexuosum</i> <i>Sphagnum auriculatum</i></p>	
<p><u>Note de représentativité floristique : 5</u></p>		
<p>Capacité de régénération et stabilité : dynamique de la végétation, tendances évolutives (évolution sans projet)</p>	<p>Enjeu 3+5+4+5+10+5+3+3 = 38 ENJEU MAJEUR</p>	
<p>Cet habitat est relativement stable à moyen terme à cause d'un certain blocage dynamique et de la pauvreté du milieu. Ces végétations évoluent lentement vers des bas-marais moins hygrophiles, puis par atterrissement, vers des mégaphorbiaies et des fourrés arbustifs hygrophiles. <u>Capacité de régénération : 3/ Stabilité : 3</u></p>		

D.2.4. En résumé : enjeux botaniques

Tableau 6 : Synthèse des enjeux

Habitat	Code Corine	Superficie en hectares	Enjeu		Enjeu espèces associé
Plantation d'Abies grandis	83.312	0,39	Non significatif	0	
Plantation de Douglas	83.312	57,67	Non significatif	0	
Plantation de Douglas x accrûs	83.312	16,52	Non significatif	0	
Plantation de Douglas x Lande à Fougère aigle	83.312	1,73	Non significatif	0	
Plantation de Mélèzes	83.312	1,43	Non significatif	0	
Plantation de Pins	83.312	2,33	Non significatif	0	
Plantation de Pins maritimes	83.312	0,10	Non significatif	0	
Plantation de Sapins	83.312	10,79	Non significatif	0	
Plantation de Sapins x accrûs	83.312	2,05	Non significatif	0	
Plantation de Sequoia	83.312	0,37	Non significatif	0	
Plantation d'Epicéas	83.312	1,87	Non significatif	0	
Plantation mixte	83.312	8,68	Non significatif	0	
Plantation mixte x accrûs x lande à Fougère aigle	83.312	0,33	Non significatif	0	
Plantation mixte x lande à Fougère aigle	83.312	0,35	Non significatif	0	
Coupe forestière	31.87	1,36	Faible	1	
Culture de céréales	82.2	4,57	Faible	1	
Friche	87.2	0,10	Faible	1	
Lande à Genêt à balais	31.841	0,22	Faible	1	
Piste	86	5,20	Faible	1	<i>Campylopus introflexus</i> (espèce envahissante)
Potager	85.32	0,06	Faible	1	
Prairie artificielle de fauche	81.1	0,79	Faible	1	
Zone urbanisée	86	0,11	Faible	1	
Accrûs	31.8D	1,96	Modéré	2	
Arbre isolé	84.2	0,04	Modéré	2	
Bétulaie	41.B12	0,63	Modéré	2	
Bosquet	84.2	0,05	Modéré	2	
Chênaie-hêtraie-châtaigneraie	41.57	61,45	Modéré	2	<i>Leucobryum glaucum</i> (enjeu modéré)
Haie arborescente	84.2	0,71	Modéré	2	
Haie arbustive	84.2	0,43	Modéré	2	
Lande à Fougère aigle	31.86	14,23	Modéré	2	
Lande à Fougère aigle x accrûs	31.86	2,63	Modéré	2	
Pinède (faciès à Pins de la Chênaie-hêtraie-châtaigneraie)	41.57	1,29	Modéré	2	
Prairie abandonnée	38.11	0,12	Modéré	2	
Prairie naturelle de fauche	38.2	37,14	Modéré	2	
Prairie pâturée mésophile	38.11	0,42	Modéré	2	
source + fossé	54.1	0,005	Modéré	2	
Taillis de Châtaigniers	41.9	16,43	Modéré	2	
Taillis de Châtaigniers x Plantation de Douglas	41.9	0,65	Modéré	2	
Taillis de Noisetiers	31.8C	0,22	Modéré	2	
Jonchaie	37.22	0,03	Avéré	3	

Habitat	Code Corine	Superficie en hectares	Enjeu		Enjeu espèces associé
Lande sèche	31.2	4,14	Avéré	3	
Prairie pâturée mésohygrophile	37.22 * 37.241	3,63	Avéré	3	
Saulaie	44.92	4,63	Avéré	3	<i>Sphaignes</i> (enjeu fort)
Bas-marais	54.531	0,47	Majeur	4	<i>Sphaignes</i> (enjeu fort)
Cariçaie	53,216	0,02	Majeur	4	
Lande humide	31.1	0,15	Majeur	4	<i>Sphaignes</i> (enjeu fort)
Prairie à Molinie	37.312	2,01	Majeur	4	<i>Dactylorhiza maculata</i> (enjeu modéré), <i>Sibthorpia europaea</i> (enjeu majeur), <i>Sphaignes</i> (enjeu fort)
Total général		270,47			



La prairie à Molinie, un habitat d'enjeu majeur

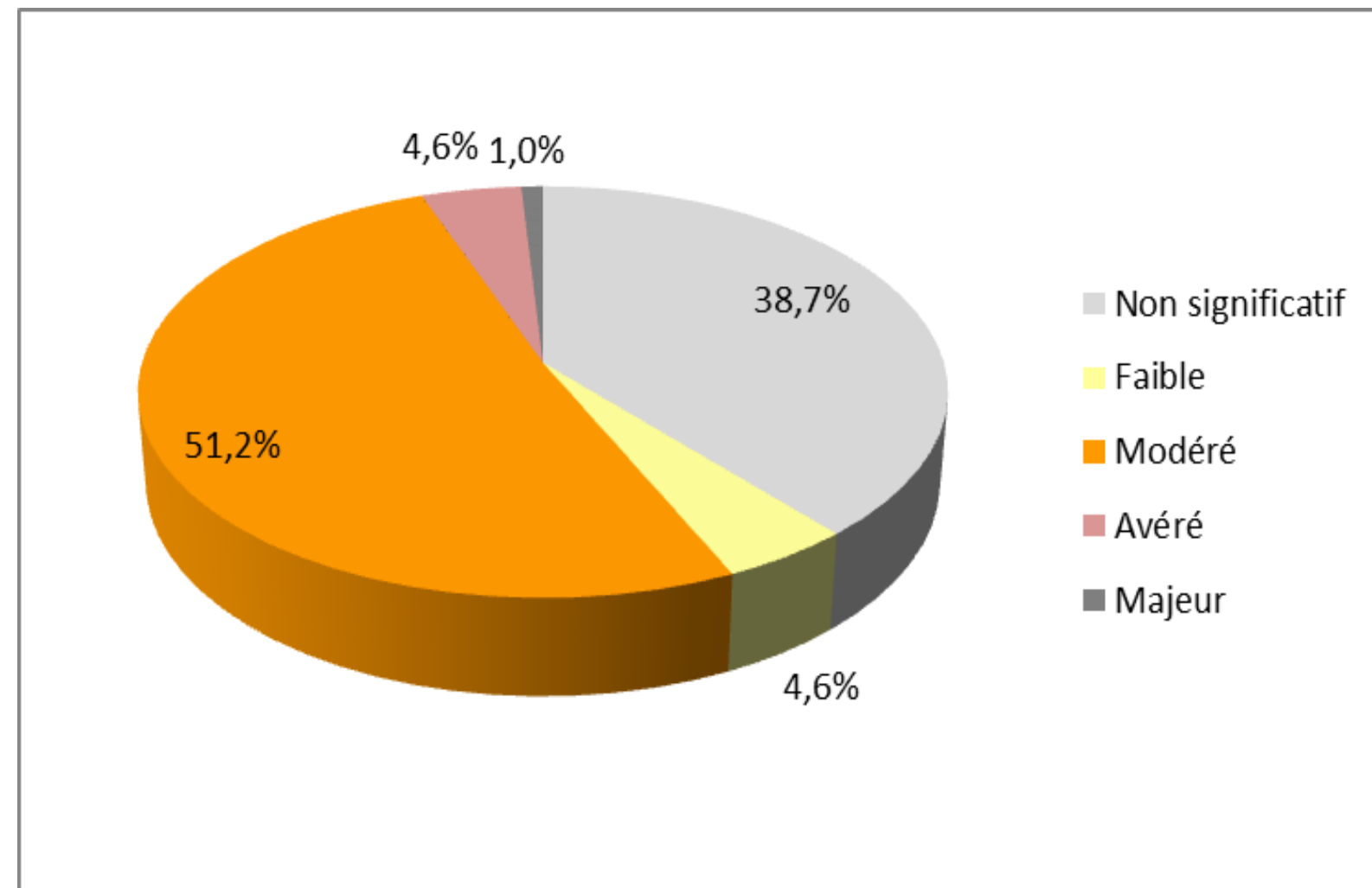


Figure 9 : Répartition des niveaux d'enjeux en termes de surfaces

D.3. ÉVALUATION DE LA SENSIBILITE DES MILIEUX VIS-A-VIS D'UN PROJET DE PARC EOLIEN ET PRECONISATIONS

Le tableau suivant analyse et hiérarchise la sensibilité des habitats au regard des effets potentiels d'un projet éolien.

Tableau 7 : Synthèse des sensibilités et préconisations

Habitat	Code Corine	Superficie en hectares	Enjeu	Niveau d'effet potentiel	Sensibilité	Préconisations		
Plantation d'Abies grandis	83.312	0,39	Non significatif	0	4	0	Nulle	<p>Prioriser les emprises dans ces milieux peu ou pas sensibles.</p> <p>Une attention particulière devra être portée à la gestion de <i>Campylopus introflexus</i> (espèce envahissante) lors des emprises le long des pistes où elle est présente.</p> <p>Les stations de <i>Leucobryum glaucum</i> seront dans toute la mesure du possible évitées ou a minima limitées au strict minimum.</p>
Plantation de Douglas	83.312	57,67	Non significatif	0	1	0	Nulle	
Plantation de Douglas x accrûs	83.312	16,52	Non significatif	0	1	0	Nulle	
Plantation de Douglas x Lande à Fougère aigle	83.312	1,73	Non significatif	0	2	0	Nulle	
Plantation de Mélèzes	83.312	1,43	Non significatif	0	2	0	Nulle	
Plantation de Pins	83.312	2,33	Non significatif	0	2	0	Nulle	
Plantation de Pins maritimes	83.312	0,10	Non significatif	0	4	0	Nulle	
Plantation de Sapins	83.312	10,79	Non significatif	0	1	0	Nulle	
Plantation de Sapins x accrûs	83.312	2,05	Non significatif	0	2	0	Nulle	
Plantation de Sequoia	83.312	0,37	Non significatif	0	4	0	Nulle	
Plantation d'Epicéas	83.312	1,87	Non significatif	0	2	0	Nulle	
Plantation mixte	83.312	8,68	Non significatif	0	1	0	Nulle	
Plantation mixte x accrûs x lande à Fougère aigle	83.312	0,33	Non significatif	0	4	0	Nulle	
Plantation mixte x lande à Fougère aigle	83.312	0,35	Non significatif	0	4	0	Nulle	
Coupe forestière	31.87	1,36	Faible	1	2	2	Faible	
Culture de céréales	82.2	4,57	Faible	1	2	2	Faible	
Piste	86	5,20	Faible	1	2	2	Faible	
Chênaie-hêtraie-châtaigneraie	41.57	61,45	Modéré	2	1	2	Faible	
Lande à Fougère aigle	31.86	14,23	Modéré	2	1	2	Faible	
Prairie naturelle de fauche	38.2	37,14	Modéré	2	1	2	Faible	
Taillis de Châtaigniers	41.9	16,43	Modéré	2	1	2	Faible	
Taillis de Châtaigniers x Plantation de Douglas	41.9	0,65	Modéré	2	1	2	Faible	
Friche	87.2	0,10	Faible	1	4	4	Modérée	<p>Il est possible d'envisager des emprises sur ces milieux, soit parce que ce sont des habitats aux enjeux botaniques faibles, soit parce que la superficie des habitats leur permettra de se maintenir malgré des emprises qui devront toutefois y être envisagées les moins importantes possibles.</p>
Lande à Genêt à balais	31.841	0,22	Faible	1	4	4	Modérée	
Potager	85.32	0,06	Faible	1	4	4	Modérée	
Prairie artificielle de fauche	81.1	0,79	Faible	1	4	4	Modérée	
Zone urbanisée	86	0,11	Faible	1	4	4	Modérée	
Accrûs	31.8D	1,96	Modéré	2	2	4	Modérée	
Lande à Fougère aigle x accrûs	31.86	2,63	Modéré	2	2	4	Modérée	
Pinède (faciès à Pins de la Chênaie-hêtraie-châtaigneraie)	41.57	1,29	Modéré	2	2	4	Modérée	
Lande sèche	31.2	4,14	Avéré	3	2	6	Forte	<p>Ces milieux peu présents, souvent humides et/ ou patrimoniaux devront être prioritairement évités dans la conception du projet.</p> <p>Des distinctions sont toutefois possibles au regard de l'enjeu botanique lié : Ainsi, sous réserve de mesures de réduction et/ ou compensation on pourra tolérer des emprises sur, les arbres isolés, la bétulaie, les bosquets.</p>
Prairie pâturée mésohygrophile	37.22 * 37.241	3,63	Avéré	3	2	6	Forte	
Saulaie	44.92	4,63	Avéré	3	2	6	Forte	
Arbre isolé	84.2	0,04	Modéré	2	4	8	Forte	

Habitat	Code Corine	Superficie en hectares	Enjeu		Niveau d'effet potentiel		Sensibilité		Préconisations
Bétulaie	41.B12	0,63	Modéré	2	4	8	Forte	Pour les autres milieux, l'évitement est impératif car leur fonctionnement écologique et les espèces affines dépendent de leur maintien intégral.	
Bosquet	84.2	0,05	Modéré	2	4	8	Forte		
Haie arborescente	84.2	0,71	Modéré	2	4	8	Forte	Ces milieux peu présents, souvent humides et/ ou patrimoniaux devront être prioritairement évités dans la conception du projet.	
Haie arbustive	84.2	0,43	Modéré	2	4	8	Forte		
Prairie abandonnée	38.11	0,12	Modéré	2	4	8	Forte		
Prairie pâturée mésophile	38.11	0,42	Modéré	2	4	8	Forte		
Source + fossé	54.1	0,005	Modéré	2	4	8	Forte		
Taillis de Noisetiers	31.8C	0,22	Modéré	2	4	8	Forte	Des distinctions sont toutefois possibles au regard de l'enjeu botanique lié : Ainsi, sous réserve de mesures de réduction et/ ou compensation on pourra tolérer des emprises sur les haies, les prairies mésophiles (pâturée et abandonnée) et les taillis de noisetiers.	
Jonchaie	37.22	0,03	Avéré	3	4	12	Majeure		
Prairie à Molinie	37.312	2,01	Majeur	4	3	12	Majeure		
Bas-marais	54.531	0,47	Majeur	4	4	16	Majeure		
Cariçaie	53,216	0,02	Majeur	4	4	16	Majeure		
Lande humide	31.1	0,15	Majeur	4	4	16	Majeure		
Pour tous les autres milieux, l'évitement est impératif car leur fonctionnement écologique et les espèces affines dépendent de leur maintien intégral									
Pour tous les milieux humides, une attention devra également être portée à tout risque indirect (drainage, dépôts, ...).									

CONCLUSION

La carte en page suivante localise les différents niveaux de sensibilité et permet donc de constater que malgré un environnement végétal présentant des enjeux parfois majeurs, un parc éolien, en respectant scrupuleusement les préconisations émises, peut s'envisager sur ce site où 90,8% des surfaces présentent une sensibilité nulle à faible des habitats présents. Vus les résultats et la carte en page suivante (sur vue aérienne et fond IGN), il est préconisé de concevoir le projet plutôt en partie Nord-ouest de l'aire d'étude

Cette hiérarchisation confirme les conclusions tirées à l'issue du cadrage préalable et ayant conditionné les inventaires réalisés. L'aire d'étude participe bien aux continuités écologiques des milieux humides, forestiers et bocagers tels que pressentis.

L'inventaire aura également confirmé l'importance de ce secteur pour les bryophytes.

Ceci étant, la flore qui compose le site reste majoritairement commune même si une dizaine d'espèces patrimoniales y ont été recensées et ont fait l'objet d'une attention permanente.

L'analyse précédente, qui tient compte de la patrimonialité des habitats mais également leur représentativité, leur état de conservation, leur connectivité, leur rôle vis-à-vis des espèces à enjeu... et les préconisations émises, permettent de préserver le maintien de la fonctionnalité écologique du site et les biotopes des espèces à enjeu local.

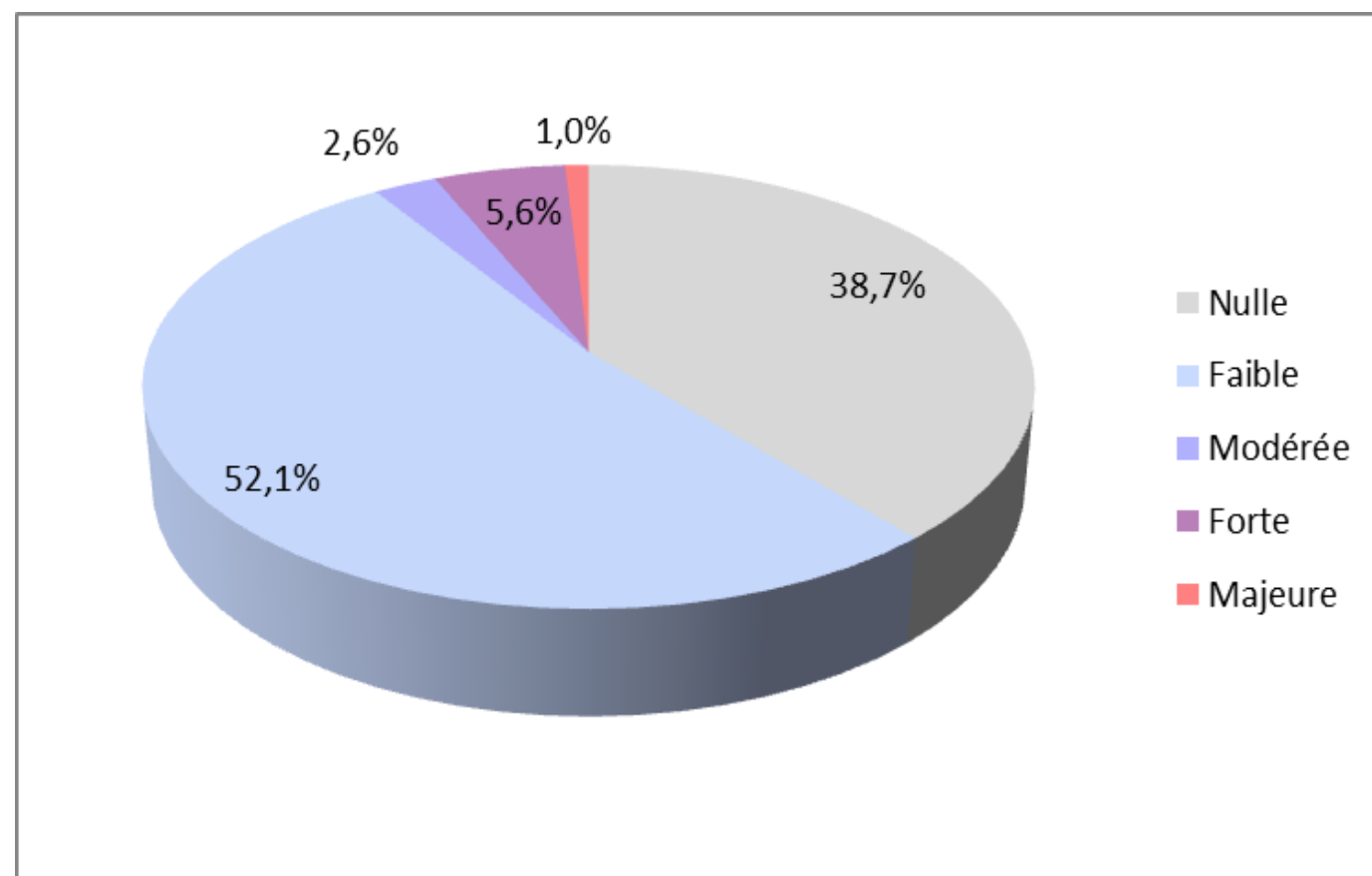
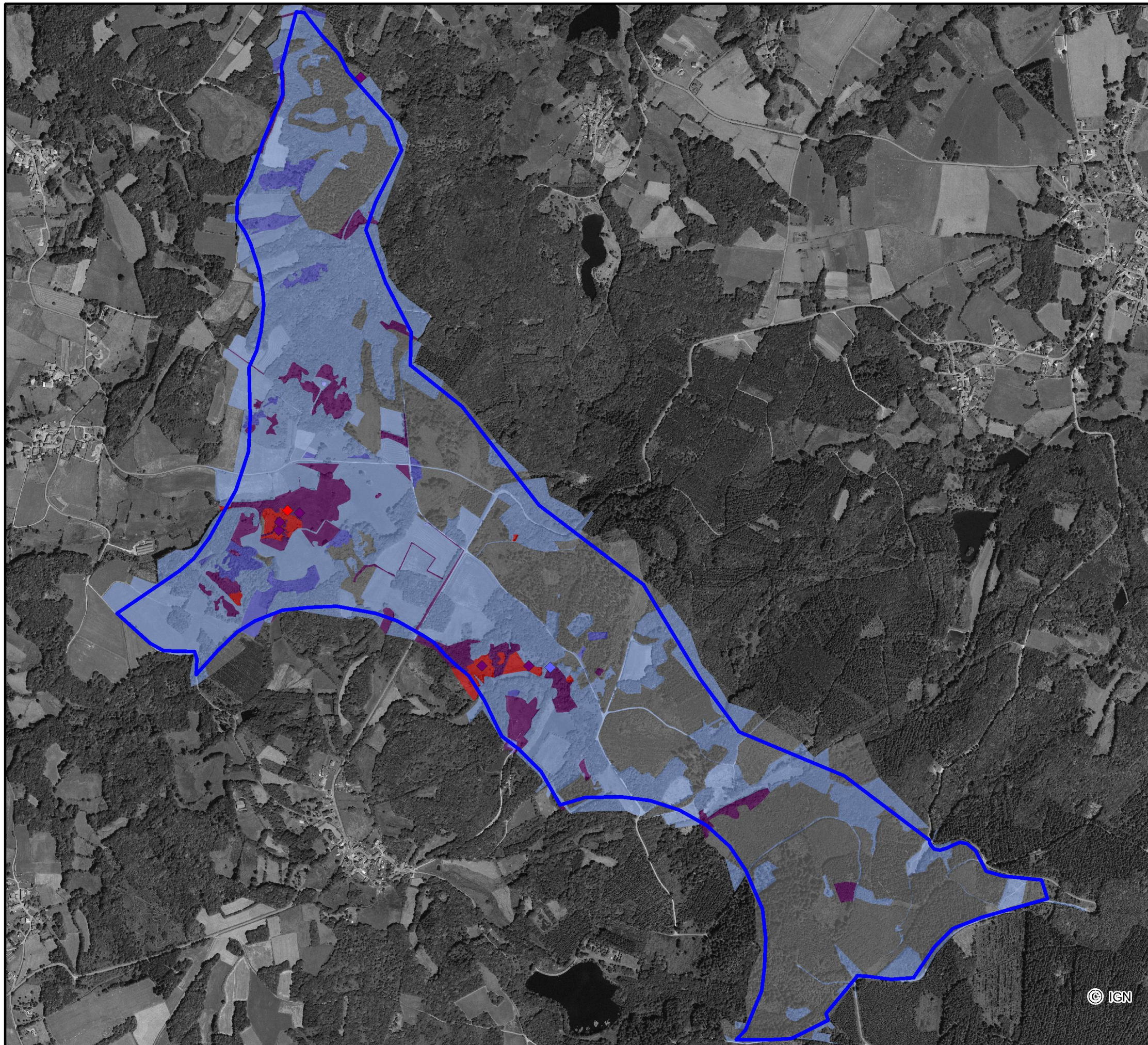


Figure 10 : Répartition des sensibilités en termes de surfaces



La sensibilité des habitats naturels et de la flore

 Aire d'étude immédiate

La sensibilité des habitats naturels

-  Majeure
-  Forte
-  Modérée
-  Faible
-  Nulle

Sensibilité de la flore

-  Majeure
-  Forte
-  Modérée

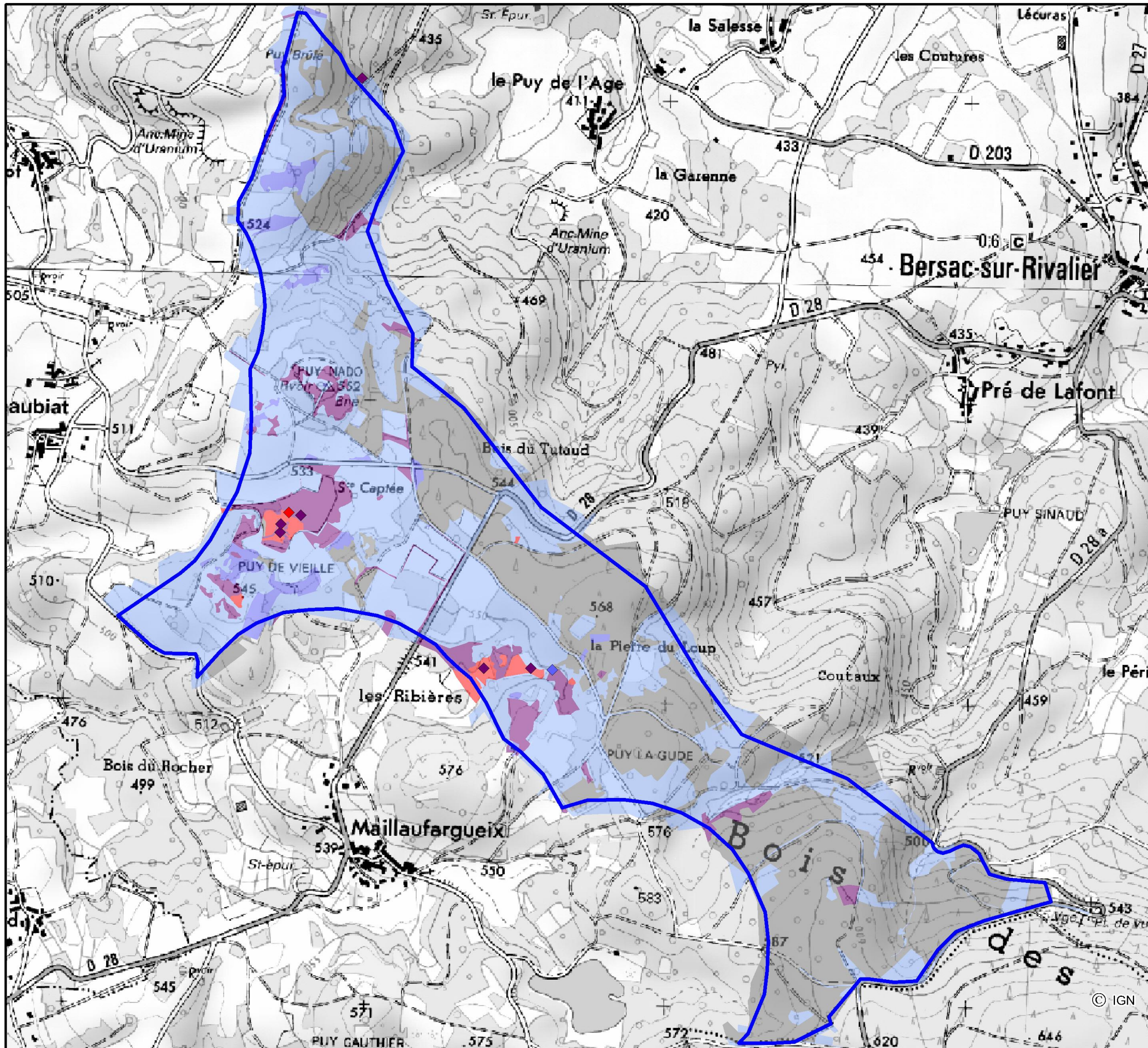
Projet éolien de
"Bersac-sur-Rivalier"

0 260 520 mètres



© IGN

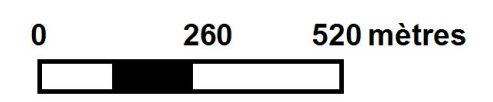




La sensibilité des habitats naturels et de la flore

- Aire d'étude immédiate
- La sensibilité des habitats naturels**
- Majeure
- Forte
- Modérée
- Faible
- Nulle
- Sensibilité de la flore**
- ◆ Majeure
- ◆ Forte
- ◆ Modérée

Projet éolien de
"Bersac-sur-Rivalier"



© IGN

CHAPITRE E. ANALYSE DES VARIANTES

Quatre variantes ont été proposées par EDPR présentées sur la carte en page suivante:

Description de la variante n°1 à 7 éoliennes

La variante n°1 du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier correspond à la capacité maximale de l'aire d'étude. Cette variante est composée de **7 éoliennes** sur une ligne orientée dans un axe nord-ouest / sud-est, sur environ 2,3 km. Les éoliennes sont espacées entre 310 m et 450 m. La zone d'étude de Bersac-sur-Rivalier a une capacité d'accueil maximum de 10 machines, tout en permettant de garder une distance de 500 mètres aux premières habitations. Dans le souci de respecter au maximum la quiétude de la population alentour, EDPR a réduit le nombre de machines à 7, ce qui a permis de laisser une distance d'environ 700 mètres aux lieux-dits voisins.

Description de la variante n°2 à 6 éoliennes

La variante n°2 du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier est composée de 6 éoliennes, toujours réparties sur une ligne orientée dans un axe nord-ouest / sud-est, sur environ 2 km. Les éoliennes sont espacées entre 304 m et 486 m. Cette variante, réduite à 6 machines, fût le fruit d'échanges avec les bureaux d'études, notamment sur le volet de l'avifaune. La suppression d'une éolienne a permis de pouvoir augmenter la distance entre les éoliennes E5 et E6, et ainsi diminuer les risques d'impacts liés au couloir migratoire situé à Puy La Gude. Cette éolienne a été également supprimée à l'est du projet pour des raisons paysagères.

Description de la variante n°3 à 5 éoliennes

La variante n°3 du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier correspond au projet proposé dans un premiers temps à la population locale et aux services instructeurs. Par rapport à la variante n°2, l'éolienne E6 a été supprimée et les autres éoliennes ont été légèrement déplacées de quelques mètres. La suppression de l'éolienne E6 évite l'encadrement par deux éoliennes du couloir migratoire localisé au niveau de la combe.

Description de la variante finale du projet à 4 éoliennes (variante n°4)

La variante n°4 du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier correspond au projet final retenu par le porteur de projet. Par rapport à la variante n°3, l'éolienne E5 a été supprimée. Cela permet de prendre en compte la mesure préventive de laisser les combes libres pour les passages migratoires de l'avifaune. Analysée depuis des mois par le porteur de projet, la variante précédente à 5 éoliennes présentait la meilleure solution pour maximiser la production énergétique au regard du potentiel de la zone et des contraintes rédhibitoires. Néanmoins, suite à un travail de concertation approfondi avec l'association de chasse locale, et ne souhaitant pas sous-évaluer le risque pour les couloirs de migration, la suppression de l'éolienne E5 a été envisagée et discutée par EDPR et les acteurs locaux. Inscrit dans la logique d'évitement, cette stratégie de projet à 4 éoliennes permet à la fois d'avoir un productible viable pour le territoire tout en respectant au mieux l'environnement local.

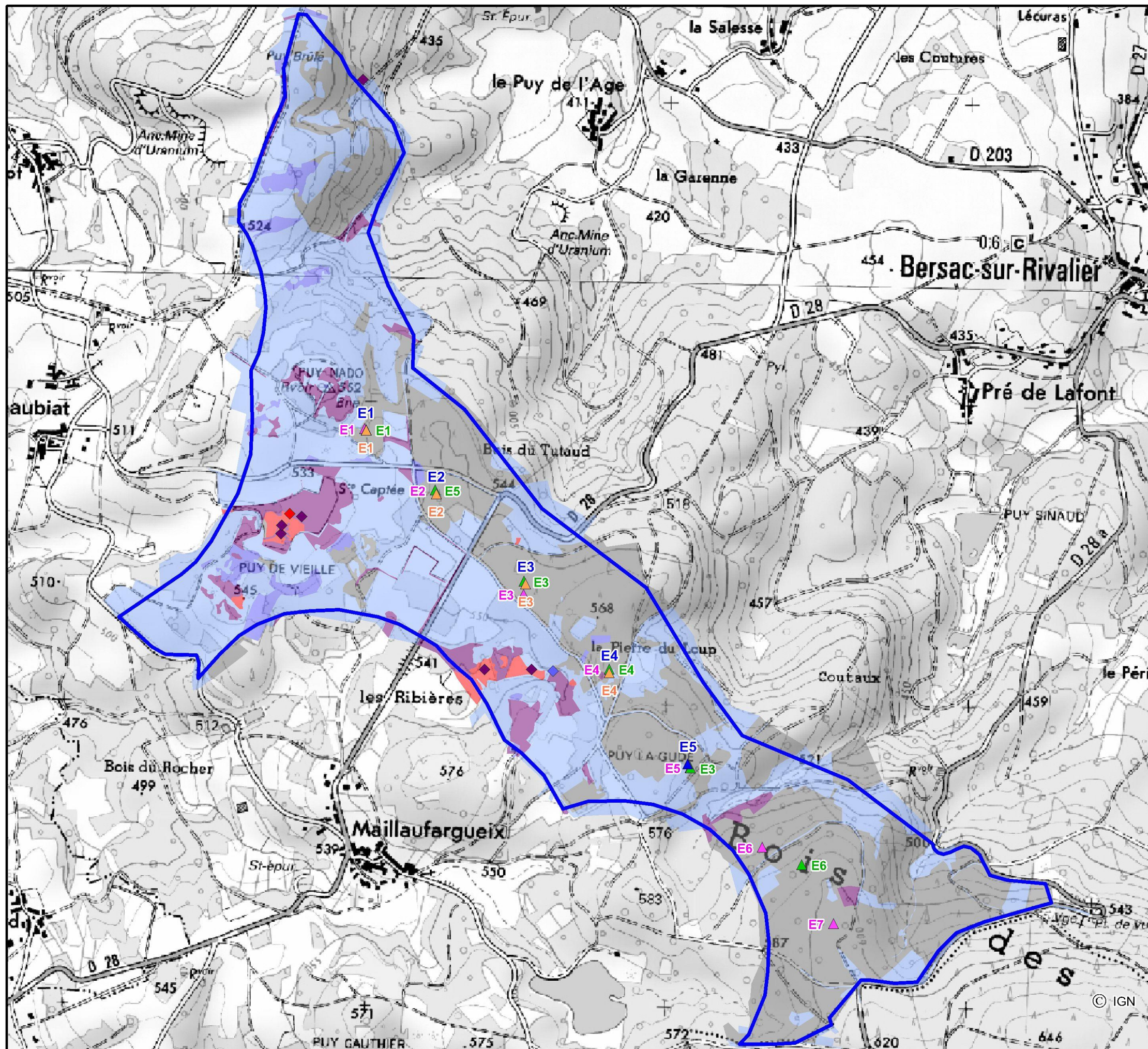
Concernant les habitats et la flore, hormis le risque d'emprises supplémentaires toujours plus pénalisant pour le milieu naturel quand le nombre d'éoliennes projetées est plus grand, les variantes proposées par EDPR ne se sont pas révélées fondamentalement différentes au regard du contexte végétal local puisqu'elles respectaient toutes les préconisations émises à l'issue de l'état initial.

Les 4 variantes présentent la même sensibilité potentiellement forte, liée à l'éolienne E4. En effet, l'accrû, constaté suite au passage de vérification des emprises, avait initialement été classé en saulaie. Une visite spécifique sur emprises a cependant conduit à réviser la sensibilité, rétrogradée de forte à modérée. En effet, la végétation présente au niveau des emprises projetées a été vérifiée, et ne relève pas, in fine, de celle d'une zone humide sur le critère végétation : le recouvrement de la Molinie et des joncs, espèces hydrophiles, est largement inférieur à 50%.⁹.

De ce fait, si un classement doit être fait, il sera lié au nombre d'éoliennes, V4 apparaissant donc comme le projet de moindre impact pour les habitats et la flore.

Il sera in fine, retenu comme projet final et fait l'objet de l'analyse dans le chapitre suivant.

⁹ Il est à noter que des erreurs de report cartographique sont toujours possibles à l'échelle d'une aire d'étude de grande superficie et pour des habitats de petite taille. C'est bien l'objectif de la sortie sur emprises systématiquement effectuée avant de valider des variantes qui permettent alors de vérifier et éventuellement affiner ou modifier la cartographie et la sensibilité des milieux éventuellement concernés. Elle permet aussi de vérifier qu'aucun micro-habitat ou espèce à enjeu n'aurait échappé aux inventaires initiaux pour éventuellement conduire à faire modifier le projet le cas échéant.



Les variantes et la sensibilité des habitats naturels et de la flore

- Aire d'étude immédiate

- La sensibilité des habitats naturels

 - Majeure
 - Forte
 - Modérée
 - Faible
 - Nulle

- Sensibilité de la flore

 - ◆ Majeure
 - ◆ Forte
 - ◆ Modérée

- Les variantes

 - ▲ Variante 1
 - ▲ Variante 2
 - ▲ Variante 3
 - ▲ Variante 4

**Projet éolien de
"Bersac-sur-Rivalier"**

0 260 520 mètres

N

CORIEAULYS

F.1. LE PROJET

Le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier compte **1 ligne de 4 éoliennes**.

En termes d'emprises, les surfaces se répartissent de la manière suivante.

	Surface déboisée temporaire (ha)	Surface défrichée permanente (ha)
E1	0,19	0,26
E2	0,40	0,28
E3 & locaux techniques	0,20	0,37
E4	0,22	0,32
TOTAL	1,01	1,24
% de la ZIP	0,43%	0,53%
% de la surface boisée de Bersac	0,07%	0,09%
% de la surface communale	0,03%	0,04%

Tableau 8 : Emprises du projet (source : EDPR)92

F.2. RAPPEL DES SENSIBILITES

Le tableau suivant fait la synthèse de l'ensemble des sensibilités analysées à l'issue de l'état initial concernant les habitats et la flore du site de Bersac-sur-Rivalier.

	Habitats	Flore
Majeure	Jonchaie Prairie à Molinie Bas-marais Cariçaie Lande humide	<i>Sibthorpia europaea</i>
Forte	Lande sèche Prairie pâturée mésohygrophile Saulaie Arbre isolé, Bosquet, Haie arborescente, Haie arbustive Bétulaie Prairie abandonnée Prairie pâturée mésophile Source + fossé Taillis de Noisetiers	<i>Sphagnum angustifolium</i> <i>Sphagnum auriculatum</i> <i>Sphagnum capillifolium</i> <i>Sphagnum fallax</i> <i>Sphagnum flexuosum</i> <i>Sphagnum palustre</i>
Modérée	Friche Lande à Genêt à balais Potager Prairie artificielle de fauche Zone urbanisée Accrûs Lande à Fougère aigle x accrûs Pinède (faciès à Pins de la Chênaie-hêtraie-châtaigneraie)	<i>Dactylorhiza maculata</i> <i>Campylopus introflexus</i> <i>Leucobryum glaucum</i>
Faible	Coupe forestière Culture de céréales Piste Chênaie-hêtraie-châtaigneraie Lande à Fougère aigle Prairie naturelle de fauche Taillis de Châtaigniers Taillis de Châtaigniers x Plantation de Douglas	
Nulle	Toutes les plantations (résineux et mixte)	

Tableau 9 : Rappel des sensibilités des habitats et de la flore